

PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE



Le référent handicap

Durée: 2 jours – 14 heures

OBJECTIFS

- ✓ Connaître le cadre légal relatif au handicap en milieu professionnel
- ✓ Assurer pleinement sa mission de référent pour développer une culture inclusive en matière de handicap et répondre à l'obligation légale de la loi avenir du 5 septembre 2018
- ✓ Savoir communiquer et convaincre autour du handicap

PUBLIC

Référent handicap, RH

PRE REQUIS

Aucun

PROGRAMME

Le cadre légal du handicap au travail

- Point sur la réglementation autour du droit des personnes en situation de handicap
- Loi du 11 février 2005
- Loi avenir Professionnel de 2018 et la réforme 2020 sur l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH)
- Les différents types de handicap : moteur, psychique, cognitif...
- Les nuances entre handicap, inaptitude, invalidité et incapacité
- Les enjeux d'une politique handicap : juridiques, managériaux, financiers...
- Les acteurs autour du handicap



- La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) : quels freins pour la demander ?
- Quels droits/avantages de la posséder ?

Les missions du référent handicap

- L'articulation entre référent handicap, service de santé au travail, RH et direction RSE
- Quels sont les leviers d'actions possibles du référent handicap?
- Recruter, accompagner et faciliter la (ré) insertion professionnelle du salarié : entretien, montage du dossier, processus de reconversion, arrêt de travail, inaptitude...
- Expliciter et mettre en œuvre les souhaits d'insertion et d'intégration des salariés en situation de handicap : aménagement de poste, formation, évolution...
- Connaître les principales modalités de compensation du handicap : définition, procédure, commission et financement

Bâtir en lien avec la Direction une communication sur le handicap

- Développer les qualités essentielles du référent handicap : disponibilité, écoute, empathie, rigueur...
- Améliorer son aisance relationnelle pour sensibiliser l'encadrement et augmenter la portée de ses actions
- Bâtir son propre réseau pour obtenir des relais d'influence et maintenir le dialogue autour du handicap au travail : manager, RH , direction...
- Savoir sensibiliser et mettre en place des actions de communication interne

MODALITES D'EVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Evaluation des compétences en début et en fin de formation

Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)

Questionnaire d'évaluation de satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée

Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques, d'outils opérationnels et de méthodes

Cas pratiques directement liés aux situations professionnelles rencontrées par les participants

Mises en situation

Partage d'expériences

Éléments matériels:

Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par mail à la fin de la formation



<u>Référent pédagogique et formateur</u> :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation